

Notice d'information pour les inscriptions aux cours enfants du club Escapilade pour la saison 2025/2026

Vous envisagez de nous confier pour la première fois votre enfant pour un cours d'escalade ou de renouveler son inscription suite à une première saison, voici quelques éléments qui vous seront utiles pour l'inscription.

Comment vont se dérouler les inscriptions ?

Les inscriptions se dérouleront cette année au gymnase Saint Louis (18 rue Denis Papin 42100 Saint Etienne) :

- Le mercredi 3 Septembre de 18h30 à 20h pour les réinscriptions des jeunes déjà adhérents lors de la saison précédente
- Le week-end des 6 & 7 septembre au Week-End de la Vie Associative (Forum des Associations) de 10h à 18h au Parc des Expositions Hall A pour les nouveaux adhérents
- Le mercredi 10 Septembre de 18h30 à 20h s'il reste encore des places disponibles.

Nous ne pouvons malheureusement accueillir tous les enfants des parents qui nous sollicitent (les bénévoles ne sont pas assez nombreux) donc cela se fait par ordre d'arrivée. Il est donc important de se déplacer et de venir avec son dossier d'inscription impérativement complet (formulaire, certificat médical ou de santé et paiement).

Ces moments sont également l'occasion de rencontrer les encadrants à qui vous allez confier vos enfants.

L'adhésion au club s'accompagne de la prise de la licence à la FFME qui comprend l'assurance minimale et des possibilités de garanties facultatives. Un accès individualisé au site myFFME vous sera donné.

Pour le paiement de l'adhésion, quelles sont les possibilités ?

Selon les conditions d'âge de l'enfant et de ressources, il existe 2 dispositifs :

- le Pass'sport (<https://www.sports.gouv.fr/pass-sport-une-aide-financiere-la-pratique-sportive-295>)
- et le Pass'région (<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>) qui proposent une aide aux cotisations entre autres sportives.

Si vous êtes éligibles à ces aides, **veillez à venir avec le ou les codes** de ces dispositifs et vous ne paierez que le différentiel de prix entre la cotisation et le montant de ces aides.

Un paiement en 3 fois est exceptionnellement envisageable sur la base de 3 chèques.

Enfin, une attestation de cotisation peut vous être délivrée pour solliciter une participation d'organismes tels que les comités d'entreprises ou comité social et économique ...

Dans quel cours sera mon enfant ?

Les cours sont répartis par tranche d'âges (et pas forcément par niveaux) dans le gymnase St Louis aux mêmes horaires de 18:30 à 20:00 :

- le mardi pour les U11 (né.e en 2016-2017)
- le mercredi pour les U13-U15 (né.e en 2012-2015)
- et le jeudi pour les U7-U19 (né.e en 2008-2011)

Comment se déroulent les cours ?

Notre objectif est qu'ils découvrent la pratique, y prennent du plaisir et qu'ils puissent arriver à une autonomie sur structure artificielle.

La pratique intègre 2 disciplines :

- La voie où évoluent les grimpeurs « en second » (ou en « moulinette ») puis « en tête » encordés et assurés sur un mur d'escalade d'une hauteur de 8 mètres
- Et le bloc : qui se pratique sans corde, ni baudrier, ni dégaines sur une hauteur réduite (4 à 5 mètres) au-dessus d'un épais tapis de réception

Les cours sont assurés par des encadrants uniquement bénévoles, formés par la FFME et le nombre d'enfants accueillis est limité à notre capacité d'encadrement (8 enfants maxi par encadrant).

La progression des jeunes est suivie et validée par un dispositif de passeports (blanc, jaune ...) qui allie la technique, la sécurité, le comportement et la connaissance de l'environnement des activités.

Les cours intègrent des exercices afin qu'ils pratiquent les 2 disciplines avec éventuellement une répartition par groupe de niveau dans le créneau concerné.

Des sorties de fin de trimestre peuvent être proposées dans un autre lieu intérieur voire en milieu naturel.

Les parents jouent un rôle primordial dans la création d'un environnement favorable à l'épanouissement sportif de leurs enfants, néanmoins durant le cours d'escalade, il est souhaitable que les enfants restent seuls pour rester focaliser sur le cours.

Quel matériel est nécessaire ?

Le baudrier et les chaussons d'escalade sont les seuls équipements spécifiques nécessaires qu'il vous conviendra d'approvisionner ainsi une tenue de sport qui permette de bien bouger est suffisante.

Important : le baudrier est un équipement de sécurité individuel d'une durée de vie maximale de 10 ans (à partir de la date de fabrication). Nous avons un partenariat avec le magasin **Cabesto** (19 place Chavanelle, 42000 Saint-Étienne) qui proposera (aux seuls parents des jeunes pratiquants) un baudrier réglable et évolutif avec la taille de l'enfant (modèle Beal Aero team) au prix attractif de 32€ et des chaussons à 30€ (modèle Speedy) ou 45€ (modèle Prime) selon la pointure. Vous restez libres de choisir d'autres modèles dans ce magasin ou d'autres.

Pendant le premier mois de pratique, le club peut prêter un baudrier, sous réserve de disponibilité, de même certains parents nous laissent des chaussons qui sont ensuite mis à disposition des jeunes.

Le matériel collectif est fourni et maintenu par le club, il s'agit des cordes, des mousquetons et des dispositifs d'assurance.

Comment se passe la communication avec les encadrants ?

Un groupe WhatsApp sera créé pour chacun des cours avec les numéros de téléphone des parents et des encadrants (pas des enfants) pour la saison. Ce sera le moyen privilégié pour échanger entre nous sur des sujets tels que :

- Absence des enfants (c'est mieux si nous sommes prévenus)
- Évènements planifiés ... ou pas (sorties extérieures, indisponibilité mur escalade, compétitions à venir ...)
- Consignes particulières entre nous pour accompagner au mieux vos enfants.

Le club vous informera des évènements et d'informations d'ordre plus général au travers de son site et des réseaux sociaux en cours de mise à jour.

Et nous doublerons certaines communications importantes par des courriels, notre adresse courriel est : jeunes@escapilade.fr

Quelques autres points ...

- Les jeunes adhérents mineurs non accompagnés d'un adulte membre du club ne peuvent accéder à la salle que pendant le créneau de cours qui leur est réservé chaque semaine (mardi, mercredi ou jeudi).
- Certaines activités des groupes enfants ou adultes vous seront ouvertes en cours d'année, cela peut vous permettre de découvrir voire de partager l'activité avec vos enfants. La première opportunité sera proposée lors du «Vertiroc» qui se tiendra les 12 et 13 octobre à Planfoy et vous proposera sur 1/2 journée (voire plus) de vous initier et/ou de vous perfectionner aux techniques de progression sur rocher : via ferrata, parcours montagne, escalade.
- Les documents d'inscription sont disponibles sur cette [page](#) (qr-code ci-dessous) et en pages suivantes.

